



Vol dans un hotel a marrakech

Par **CAROSCA**, le **24/09/2008** à **14:07**

je me suis fait voler dans la salle de réunion du SOFITEL DE MARRAKECH mon portable et mon appareil photo numérique
quels sont les recours et formalités pour que je sois indemnisé

merci par avance de vos réponses

Par **jeetendra**, le **24/09/2008** à **19:07**

bonsoir, c'est à l'assureur de sofitel à Marrakech de vous indemniser, cordialement

Par **Patricia**, le **24/09/2008** à **19:47**

Bonsoir,

Et encore... Faut-il savoir si l'hôtel se décline de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols.

Une affichette le précise dans chaque chambre.

Je me permets d'intervenir et de le signaler, ayant moi même expérimenté le problème en Tunisie.

Ma paire de lunettes de soleil de marque xxx a "disparu" de ma chambre...

La direction de l'hôtel n'a rien voulu entendre. Comment leur prouver

que cette paire de lunettes étaient bien dans ma chambre ce jour là...

Cordialement

Par **kokouom**, le **01/02/2010** à **16:11**

bonjour,

le message est ancien mais je me permets de répondre.

la réception et l'encadrement du sofitel marrakech sont très strict en matière de vol.

l'hotel sous traite la sécurité à deux entreprises :

une pour l'hotel pour l'ensemble des espaces clients

une pour les parties techniques et le personnel.

chaque salarié doit arriver en civil les mains vide et a un casier, la plupart sont fouillés, il y a au poste de sécurité une femme et un homme à chaque tournée.

en vacances, faut toujours immédiatement déclaré la perte ou le vol dans l'immédiat.

un vol a été commis une fois, le responsable a tout de suite restitué l'objet mais a perdu son poste.

et une fois se sont des touristes chinois qui ont embarqué 2 thermos, on a été les chercher à l'aéroport dès que le room service les avait signalé.

j'ai travaillé au sofitel de 2005 à 2007